

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Séance du 20 juin 2025

Délibération n°02

**Le Directeur,
C. MOUGEOT**

Nombre de membres en exercice : 101

Nombre de membres présents ou représentés : 58

Nombre de votants : 58

Vote pour : 58

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 21 mai 2025

Membres présents :

Président : M. ALPY

Conseil Départemental du Doubs / Jura / Territoire de Belfort : M. BILLOT - Mme CHOUX -M. DALLAVALLE -

Mme GUYEN - M. GUYON - M. KRUCIEN - Mme LEROY - M. MAIRE DU POSET - M. METHOT - Mme VOIDEY

Communautés d'agglomération, urbaines : M. ANDRE - Mme BARTHELET - M. FROEHLI - Mme GAGLILOLO - M.

GUY - Mme LEMOINE - Mme MABIRE - Mme PRESSE - Mme REYES- Mme SAUMIER

Communautés de communes : M. ALPY - M. BLINETTE - M. BONVALOT - M. COTE-COLISSON -

M. CUCHEROUSSET - M. FAIVRE-PIERRET - M. FARENC - M. GARCIA - M. GRESET - Mme JANIAUD-LARCHER -

- Mme ROGNON - M. WEBER

M. DEQUE (suppléant de M. BOUVERET) - M. DESJOURS (suppléant de M. GORDAT)

Membres excusés et représentés :

Conseil Départemental du Doubs / Jura / Territoire de Belfort : M. BEAUDREY (pouvoir à M. BILLOT) -

Mme BRAND (pouvoir à Mme GUYEN) - Mme LIME-VIEILLE (pouvoir à Mme LEROY) - Mme MAILLARD (pouvoir à

M. GUYON) - M. MOLIN (pouvoir à Mme CHOUX) - Mme ROGEBOZ (pouvoir à M. ALPY) - Mme TISSOT-TRULLARD

(pouvoir à M. MAIRE DU POSET)

Communautés d'agglomération, urbaines : M. BODIN (pouvoir à Mme PRESSE) - M. FELT (pouvoir à

Mme GAGLILOLO) - M. LIME (pouvoir à M. FAIVRE-PIERRET) - M. MICHAUD (pouvoir à Mme BARTHELET) -

Mme MULOT (pouvoir à Mme MABIRE) - M. TIROLE (pouvoir à Mme SAUMIER)

Communautés de communes : M. BASDEVANT (pouvoir à M. GRESET) - M. BONNET (pouvoir à

M. CUCHEROUSSET) - M. CORBERAND (pouvoir à M. FARENC) - Mme DUMOULIN (pouvoir à Mme ROGNON) -

Mme GUERIN (pouvoir à M. COTE-COLISSON) - M. GUIGUE (pouvoir à Mme JANIAUD-LARCHER) - M. LAURENT

(pouvoir à M. GARCIA) - M. PASSOT (pouvoir à M. BONVALOT) - Mme RAMBAUD (pouvoir à M. BLINETTE) -

M. RIGAUT (pouvoir à M. WEBER)

OBJET : INSTALLATION DE NOUVEAUX DELEGUES

L'article 10 des statuts de l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC prévoit que «chaque EPCI, membre de l'établissement est représenté dans l'assemblée générale par un délégué au moins, puis, en fonction de la population de son ressort territorial, par autant de délégués que de tranches (arrondies à l'entier supérieur) de population de 25 000 habitants au-delà de 25 000 habitants.

La Région et les Départements, s'ils sont membres, seront représentés de la façon suivante :

- le Département du Doubs par 22 titulaires et 22 suppléants,
- la Région et les autres Départements, chacun par 3 titulaires et 3 suppléants.

Chaque collectivité membre peut désigner des délégués suppléants dans la limite du nombre de délégués titulaires dont elle dispose. Chaque délégué suppléant dispose d'une voix délibérative en cas d'empêchement du délégué titulaire qu'il supplée. Chaque assemblée délibérante peut néanmoins procéder à tout moment au remplacement de ses délégués.

Le mandat des délégués et de leurs suppléants au sein de l'établissement suit, quant à sa durée, le sort des organes délibérants qui les ont désignés ».

Conformément à l'article R. 324-3 du Code de l'urbanisme, il est rappelé que les membres, titulaires ou suppléants, de l'assemblée générale et du conseil d'administration ne peuvent prendre ou conserver aucun intérêt, occuper aucune fonction dans les entreprises privées traitant avec l'Etablissement Public Foncier ou assurer des prestations pour ces entreprises. Ils ne peuvent, en aucun cas, prêter leur concours, à titre onéreux, à l'établissement.

CC Val de Gray :

Le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Val de Gray doit prochainement désigner son délégué titulaire et son suppléant lors de sa séance du 12 juin 2025 :

- Titulaire : M. Alain BLINETTE
- Suppléant : M. Philippe GHILES

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le



ID : 025-493901102-20250620-DEL2025_AG_02-DE

CC du Pays de Luxeuil (70) :

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil a désigné son délégué titulaire et son suppléant par délibération en date du 16 décembre 2024 :

- Titulaire : Frédéric BURGHARD
- Suppléant : Joël BRICE

CC LE GRAND CHAROLAIS (71) :

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais a désigné ses deux délégués titulaires et ses suppléants par délibération en date du 16 décembre 2024 :

- Titulaires : Gérald GORDAT et Jacky COMTE
- Suppléants : Thierry DESJOURS et Emmanuel REY

**L'ASSEMBLEE GENERALE
après en avoir délibéré**

DECIDE

- d'installer ses nouveaux membres.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Philippe ALPY